



## Déclaration de don

Centre de Vacances des Alpes Route de Marseille 05000 GAP  
tél 04 92 51 24 12 Fax 04 92 53 47 58 courriel: cv.alpes@wanadoo.fr site www.cvalpes.fr

### Nom et adresse du donateur


### Mode de paiement

- Chèque  Etablir le chèque à l'ordre du Centre de Vacances des Alpes et l'envoyer avec le bordereau de don au Centre de Vacances des Alpes.  
Carte  Effectuer le paiement en ligne par carte bancaire. Envoyer le bordereau de don au Centre de Vacances des Alpes.  
Virement  Envoyer le bordereau de don au Centre de Vacances des Alpes. Envoyer un ordre de virement permanent ou unitaire à votre banque  
*Coordonnées bancaires du Centre de Vacances des Alpes: IBAN FR76 1131 5000 0108 0042 7520 189 BIC CEPAFRPP131*  
Prélèvement  Remplir le mandat de prélèvement SEPA et l'envoyer avec un RIB vous concernant au Centre de Vacances des Alpes

### Description du don

Montant du don 5,00 € <input type="checkbox"/> 10,00 € <input type="checkbox"/> 20,00 € <input type="checkbox"/> 30,00 € <input type="checkbox"/> 50,00 € <input type="checkbox"/> 100,00 € <input type="checkbox"/> Autre montant _____ Soutien unique <input type="checkbox"/> ou soutien régulier <input type="checkbox"/> mensuel <input type="checkbox"/> ou trimestriel <input type="checkbox"/> le 10 <input type="checkbox"/> ou le 30 <input type="checkbox"/>	Date et Signature
--	-------------------

.....  
*Mandat de prélèvement à remplir uniquement pour un don réalisé par prélèvement bancaire.*

### Mandat de Prélèvement SEPA

La référence unique du mandat sera communiquée ultérieurement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Centre de Vacances des Alpes à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Centre de Vacances des Alpes.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

### Les coordonnées de votre compte

Joindre un RIB, RIP ou RICE

\_\_\_\_\_  
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

\_\_\_\_\_  
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

### Nom et identifiant du créancier

Centre de Vacances des Alpes  
Route de Marseille  
05000 GAP  
France  
FR17ZZZ492076

Mandat signé le \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature

### Déductibilité fiscale

Le Centre de Vacances est reconnu par les services fiscaux depuis 2014 comme association d'intérêt général. Cette reconnaissance s'accompagne de la possibilité d'émettre des reçus fiscaux, permettant pour les donateurs la défiscalisation partielle des dons effectués. Le donateur bénéficiera d'une réduction d'impôts de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de son revenu imposable (Code des Impôts 2014). Ainsi un don annuel de 100,00 € pourra générer une économie d'impôt de 66,00 €, ramenant l'effort financier consenti à seulement 34,00 €.